



On vous demande de vous arrêter Monsieur le ministre !

Nous apprenons avec stupéfaction que vous venez de sanctionner un directeur d'établissement pénitentiaire après qu'une personne détenue s'est évadée à l'occasion d'une permission de sortir au planétarium la semaine dernière à Rennes.

Nous apprenons également que notre collègue CPIP en charge de la mesure de la personne qui s'est évadée a été convoquée à la gendarmerie et que les membres de la commission d'application des peines ont dû se rendre à la DISP.

Eh oh, Monsieur Darmanin, faut se mettre à la page un peu quand-même. Est-ce que quelqu'un vous a dit que ce n'était pas le chef d'établissement qui décidait des permissions de sortir ? Est-ce que quelqu'un vous a prévenu que ce n'était pas lui non plus qui les organisait ?

On se doute que vous n'avez toujours pas trop le temps de lire le code de procédure pénale, mais écouter les quelques juristes qui doivent vous accompagner quand-même, ça peut éviter de faire des boulettes !

Vous parlez sans cesse des victimes mais vous en créez de nouvelles tous les jours en prenant des décisions hâtives et sans fondement ! C'est quoi cette nouvelle chasse aux sorcières ?? Vous voulez intimider les personnels de l'administration pénitentiaire à défaut de pouvoir le faire avec les magistrats ?

Si votre plus grande préoccupation c'est de vous en prendre à celles et ceux qui œuvrent pour l'insertion des personnes condamnées par la justice dans des conditions toujours plus difficiles, venez nous rencontrer directement. Nous, c'est le SPIP (service pénitentiaire toujours inconnu du patron apparemment) !

Et puis, à un moment occupez-vous vraiment des victimes, parce que les féminicides font plus de victimes que les évasions du planétarium.

N'hésitez pas à nous donner des moyens. Un seul exemple, le DAP devait venir en Charente-Maritime à La Rochelle puis à la centrale de Saint-Martin de Ré aujourd'hui, mais il a dû annuler parce qu'il devait vous suivre à la Santé pour vous entendre faire de grandes déclarations sur les téléphones portables en détention. La réalité des collègues de la centrale en ce moment : c'est plus de 100 suivis chacun et on vous le donne en mille, ça se passe pas bien.

CGT IP 17
Quai Lemoyne de Sérigny
17300 ROCHEFORT
cgtspip17@gmail.com

La sanction contre ce directeur est absolument injuste et intolérable.

La convocation de notre collègue à la gendarmerie nous écœure.

La CGT IP 17 soutient tous les collègues impactés par ces décisions hâtives et sans mesure.

La CGT IP 17 appelle au retour de ce directeur dans ses fonctions et à l'arrêt immédiat des hostilités envers nos missions. Les permissions de sortir culturelles sont à encourager et à valoriser. Vous ne faites que du bruit sur ce qui semble ne pas aller. Nous faisons du fond tous les jours dans la plus grande discrétion, mais on ne va pas se laisser maltraiter non plus.

Est-ce devenu le ministère de l'injustice ici ?

Rochefort, le 21 novembre 2025

CGT IP 17
Quai Lemoyne de Sérigny
17300 ROCHEFORT
cgtspip17@gmail.com